

DECLARATION DE PERFORMANCES (DoP)

Règlement Européen des produits de construction (RPC n°305/2011)

N° 131040003 – R0

1. (identification du produit type)
Portails, portillons et clôtures
En ALUMINIUM ASSEMBLE MECANIQUEMENT

2. (identification des modèles)
Modèles de la gamme « *Classic* » « *Prestige* » et « *Ferronnerie* »

3. (usage prévu)
Portails Manuels Motorisables (sauf spécification contraire)
Pour utilisation en baie libre en usage domestique

4. (Adresse du fabricant)
JARDIMAT
Parc d'Activité Eurespace
6, rue des Grandes Pièces
25770 Serre-les-Sapins- FRANCE

5. Système d'évaluation de la constance des performances : Système 4 décrit dans l'annexe 5.

6. Performances déclarées :

Caractéristiques Essentielles	Performances	Spécification techniques harmonisées
Résistance mécanique et stabilité	CONFORME si respect des abaques préconisés	NF EN 13-241-1 +A1 - juin2011
Sécurité en cas d'incendie	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 2
Hygiène, santé et environnement	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 3
Sécurité d'utilisation et accessibilité	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 4
Protection contre le bruit	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 5
Economie d'énergie et isolation thermique	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 6
Utilisation durable des ressources naturelles	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 7

En application du Règlement Européen des produits de construction (RPC n°305/2011), cette gamme de produit a été conçue et réalisée de manière à ne pas compromettre la sécurité des personnes, des animaux domestiques et des biens, et à ne pas nuire à l'environnement.

Sous condition de respect des règles de pose et d'utilisation figurant dans le guide Jardimat fourni et également disponible sur notre site internet www.jardimat.fr, ces produits permettent une installation conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 13241-1.

Dans sa version motorisée, la conformité est établie conformément aux directives européennes suivantes :

- 2006/42/CE : directive Machines
- 2006/95/CE : directive Basse Tension
- 2004/108/CE : directive Compatibilité Electromagnétique

Dans cette version et conformément à la réglementation, la validation de la conformité des efforts de manœuvre a été confirmée lors d'un Essai Initial de Type (EIT).

Ces essais ont été réalisés par le « CSTB », organisme notifié indépendant français, enregistré sous le n° 0679 auprès de la commission européenne.

Poteau motorisé pour portail coulissant, rapport n° BV12-913B.

Motorisation intégrée pour portail battant, rapport n° BV12-913A.

Motorisations de la marque M'HOUSE/Nice France :

Rapports n° BV09-1035/A-BV11-1264/C-BV11-1052/A-BV11-1052/B-BV11-1052/C.

JARDIMAT est établi dans l'espace économique européen

Serre les Sapins
le 30 juin 2013

Mr BURGERMEISTER René
PDG

